

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

**Règle des Annonces :**

**Publicitas** Avenue de la Gare - Sion  
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485  
succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.  
Correspondants à l'Étranger.

**ANNONCES :** La ligne millimètre : Canton 8 ct., Suisse 10 ct.  
Étranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

**Administration, Rédaction, Imprimerie Gessler, Sion**  
Expédition, etc.  
Téléphone 2.19.05 • Compte de Chèq. postaux II c 1748

**ABONNEMENTS :**

SUISSE 1 an	Fr. 9.—	avec Bulletin officiel	Fr. 13.50
6 mois	5.—	"	7.—
3 mois	2.75	"	3.75
ÉTRANGER : un an Fr. 17.—			

# Hommage à l'héroïque Finlande

(De notre correspondant attitré)

Dans un discours qu'il prononçait ces jours passés, au Mansion House, Hôtel de Ville de Londres, M. Neville Chamberlain proclamait une fois de plus, que toutes ses pensées et actions ne sont orientées que vers un seul but : « Terminer victorieusement la guerre ». Puis, l'homme d'Etat ajoute : Les Finlandais peuvent avoir l'assurance que la réponse britannique à la résolution prise à la S. d. N. ne restera pas une formalité.

Cette merveilleuse et si héroïque résistance des Finlandais, attaqués par l'U.R.S.S. avec le consentement de Berlin, sans doute, aura très vraisemblablement une très sérieuse répercussion sur toute l'issue de la guerre actuelle, cela à condition qu'à leur tour, les dits Finlandais ne demeurent pas comme trop d'autres peuples, Autrichiens, Tchécoslovaques ou Polonais, sans aide aucune de la part des grands États occidentaux qui avaient cependant garantis leurs frontières et promis un appui, non pas uniquement... moral!

En accordant rapidement, avant qu'il ne soit trop tard, pareil secours à la Finlande, M. Chamberlain sait fort bien, ainsi, du reste, qu'il l'a déclaré, que les Alliés de Londres et de Paris sont soutenus par tous les peuples de l'Empire britannique, de la France entière, et aussi par l'approbation morale de tous ceux qui entendent que le sort de la civilisation est lié à leur victoire : Les forces du mal combattent en vain contre une telle union.

Dans ces conditions, il faut, en effet, que les secours promis au peuple finlandais soient hâtés. L'appel qu'adresse à ce sujet au monde civilisé le Président de la République finnoise mérite d'être écouté avec émotion, car ce peuple défend certainement, ainsi qu'il le dit, la civilisation qui nous est commune à tous. Il lutte contre Moscou, traître à tous les principes internationaux qu'il avait cependant reconnus concernant la façon de mener la guerre, et qui, aujourd'hui envoie des engins meurtriers derrière le front pour détruire des foyers, des populations civiles, femmes et enfants, sans défense!

C'est donc à tous les représentants de la culture, afin qu'ils élèvent leurs voix, que cet appel émouvant est adressé contre la barbarie soviétique attaquant des civils inoffensifs.

Mais, encore une fois, cette aide doit être fournie pendant qu'il en est encore temps, puisque chacun sait que les Russes peuvent constamment remplacer leurs troupes défaits, sans compter d'autres interventions possibles, dont les conséquences pourraient, du reste être désastreuses pour l'issue même de la lutte actuelle qui sera, sans doute bientôt autrement acharnée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

On peut dire que jusqu'ici, et cela dure depuis près de trois longs mois, les Finlandais remportent de véritables victoires sur la masse des troupes russes et des engins de guerre barbares qui tentent de les écraser. Ces victoires, ainsi que le disent aussi tous les organes de la presse italienne, soulèvent l'admiration du monde entier qui souhaite que la Finlande puisse éviter le sacrifice suprême.

Et ce ne serait que justice. L'agression soviétique est odieuse et lâche. Lâche, étant donné la disproportion des forces en présence; odieuse, vu que la Finlande, durant tout le cours des pourparlers avec Moscou, a été, jusqu'au bout, à la plus extrême limite des concessions possibles, voire même jusqu'à des sacrifices touchant son intégrité territoriale.

Or, malgré cet esprit manifeste de conciliation, la Finlande vit tout à coup la Russie rompre ses relations diplomatiques avec elle, puis, 24 heures après, le 31 octobre 1939, les troupes soviétiques envahir son territoire!

Et alors, ignorant absolument même pourquoi ils se battent, les soldats moscovites, au dire d'un général belge qui fit un séjour en Finlande, « font l'effet d'un véritable fétaïl humain ne sachant même pas se servir du matériel dont il se sert.

On conçoit, d'autre part, combien l'aide à la Finlande peut soulever de graves problèmes touchant la neutralité ou la rupture éventuelle des relations avec Moscou, pour ceux qui en ont encore. Mais l'aide s'impose; sinon le but même de la guerre risque d'être compromis au profit de l'asservissement des petites nations aux grandes, système prôné par Berlin et Moscou travaillant tous deux parallèlement dans une voie destructrice de cette liberté individuelle, pour laquelle la Finlande lutte avec un héroïsme surhumain.

Alexandre Ghika.



SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Sous le feu de l'artillerie française, des soldats allemands traversent un village déjà passablement démoli.

## Les événements

### L'héritier de Krupp tué sur le front

On annonce la mort sur le front du lieutenant aviateur Claus von Bohlen und Halbach. La presse allemande qui rapporte cette information dit que le lieutenant était le fils de Gustave von Bohlen und Halbach et de Bertha Krupp, propriétaire des usines d'Essen. Il était âgé de 29 ans et était président du conseil d'administration de la Berndorfer Metallwarenfabrik. Il servait dans une escadrille de chasse et a été tué le 10 janvier.

### Nombreuses arrestations à Moscou

Le « Giornale d'Italia » annonce que de nombreuses arrestations ont été opérées dans la capitale soviétique. On aurait révoqué 46 hauts fonctionnaires du commissariat de l'aviation. On se demande quelles sont les causes des défaits. Le journal signale, à ce propos qu'après la bataille de Suomosalmi « un grand nombre de prisonniers russes ont refusé de retourner dans leur pays et des commissaires ont été massacrés par des soldats qui se sont révoltés.

## La guerre

### Dans les airs

#### Un combat aérien

Vendredi, un avion français parti en reconnaissance, accompagné de quatre chasseurs, fut aperçu par 12 Messerschmidt (avions allemands) qui se divisèrent en deux pour cerner leur proie. Mais les quatre chasseurs français sortirent des nuages et engagèrent le combat, alors que l'observateur regagnait sa base. Les quatre appareils français abattirent trois Messerschmidt. L'escadrille allemande, amputée du quart de son effectif, prit alors la fuite. Les quatre chasseurs français rentrèrent indemnes.

### En Finlande

#### La situation de l'aviation soviétique

La situation alarmante de l'aviation soviétique est confirmée par les informations de l'envoyé spécial d'un journal suédois.

Au début du conflit, les Soviétiques avaient mis en ligne 1000 avions contre la Finlande et concentré de gros dépôts de carburant et de munitions. Sur 1000 avions, 450 d'ailleurs d'origine étrangère, étaient susceptibles d'être utilisés avec succès. Sur ce chiffre, 170 furent abattus et 250 seulement restent encore en ligne. La principale erreur du commandement russe semble avoir été d'employer d'un seul coup ses meilleurs avions, si bien qu'actuellement l'armée rouge se trouve en présence de grandes difficultés, en raison de la diminution de ses réserves. D'ailleurs, les pilotes témoignent d'une inexpérience notoire. Quatre mille bombes furent lancées depuis le début des hostilités, sur cent localités différentes, sans que des buts militaires proprement dits aient été atteints.

#### Les offensives russes semblent arrêtées pour le reste de l'hiver

Il y a déjà plus de six semaines que les Russes ont attaqué la Finlande et il semble maintenant que leur énorme machine de guerre est en panne. Rien ne fait plus prévoir l'offensive de quelque envergure et nulle part on ne signale de mouvements de troupes importants. Les positions finlandaises ne sont menacées sur aucun point.

#### Les troupes de la Guépéou et de la police sur le front finlandais

Dans la région au nord-est de la Finlande les Soviétiques ont utilisé au cours des combats qui se terminèrent à l'avantage des Finlandais, entre Raate et Suomosalmi, des troupes particulièrement bien équipées et qui s'adaptent beaucoup mieux au terrain que les autres formations mises en ligne jusqu'ici. Les milieux militaires finlandais sont d'avis que ces soldats font partie normalement des corps de la Guépéou et de la police soviétique.

#### La trahison sévit

Pour expliquer les raisons de leurs défaits, le commandement de l'armée rouge relève que certains éléments combattant sur le front finlandais, préfèrent se rendre plutôt que se battre. Une telle attitude ne correspond pas, dit-il, aux traditions de l'armée soviétique(!?) Les commandants d'unité seront rendus responsables des désertions.

Parmi ceux-ci se trouvent des officiers qui ont, certes, affirmé leur attachement à l'idéal socialiste, mais ne sont, en réalité, que des contre-révolutionnaires et des réactionnaires. Ces traîtres n'ont attendu leurs soldats dans les positions ennemies où ils les forcèrent à mettre bas les armes. Le serment prêté exige que tout combattant sacrifie sans hésiter sa vie pour la patrie.

## GAGNER LA GUERRE A L'ARRIÈRE

Dans un de ses récents discours à la Chambre des députés, le ministre français des finances, M. Paul Reynaud, disait : « Il faut que les hommes et les femmes de l'arrière produisent plus. Il faut qu'ils produisent pour que la France ait moins à importer de l'étranger. Il faut qu'ils produisent plus pour que la France puisse exporter plus vers l'étranger et se procurer les devises qui nous permettent d'acheter au dehors des matières premières et des armes.

Il faut à la fois accroître la quantité et modifier la nature de notre production ».

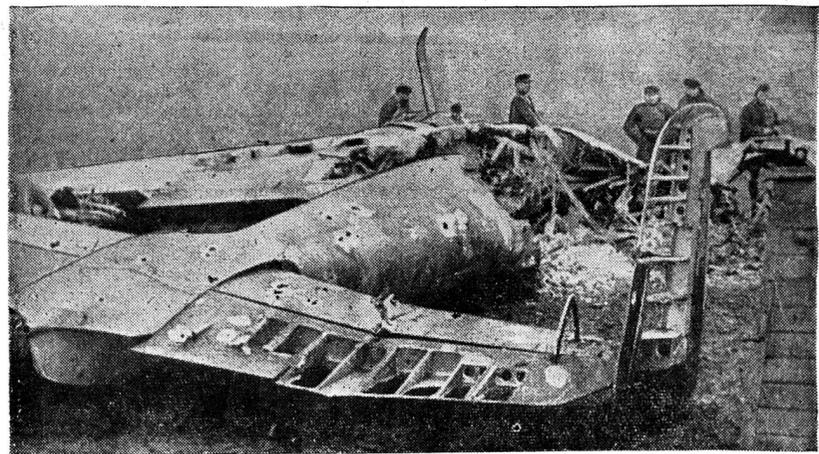
D'autre part, la sous-commission de l'agriculture à la Chambre française constatait l'insuffisance manifeste de la main-d'œuvre dans les campagnes, alors que la France doit assurer le maintien et si possible l'intensification de la production agricole.

Ce qui est vrai pour un pays en guerre comme la France, ne l'est pas moins pour un pays neutre comme le nôtre. Nous aussi nous devons gagner la guerre à l'arrière. La nécessité de laisser la vie économique du pays, poursuivre son cours le plus normalement possible, tout en montant une garde vigilante à nos frontières, n'échappe pas aux autorités militaires.

Dans notre économie agricole occupée, en temps de guerre, une place plus importante encore qu'en temps ordinaire puisque le ravitaillement du pays qui se fait plus

difficilement de l'étranger, en dépend en grande partie. Or, pour que l'agriculture produise davantage comme on le demande, il faudrait que la main-d'œuvre agricole, dont il y avait pénurie déjà avant la guerre, soit plus nombreuse. C'est le contraire qui se produit et dans les proportions que l'on sait. Les conséquences sont multiples et il ne servirait à rien de se les dissimuler. Les petits paysans, dont beaucoup sont surendettés, pensent à vendre leur domaine; après la guerre ils viendront probablement augmenter encore la population des villes. Dans les grandes exploitations où l'on manque de vachers et de domestiques, il faut envisager parfois la liquidation partielle du troupeau. Partout la mécanisation qui fait fatalement disparaître les petits domaines, fait aujourd'hui des progrès qu'on s'efforçait de ralentir chez nous pour ne pas dépeupler les campagnes. Il y a bien d'autres conséquences encore de cet état de choses dont nous ne pouvons rien ni les uns ni les autres, puisqu'il importe avant tout que notre pays soit gardé afin qu'il soit à l'abri de toute surprise éventuelle. Mais il faut être reconnaissants aux autorités militaires qui comprennent les difficultés de cette situation, prévoient quel peut en être plus tard le résultat fâcheux, et s'efforcent de l'atténuer en libérant leurs hommes chaque fois que cela leur est possible.

A. R.



LA GUERRE AERIENNE

Voici les débris d'un avion de bombardement allemand abattu sur le front occidental.

## Ce que sera le nouvel impôt fédéral sur les bénéfices de guerre

Le Conseil fédéral a décidé la perception d'un impôt fédéral sur les bénéfices de guerre. Il a fait usage, comme pour l'introduction en 1916 du premier impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, de ses pleins pouvoirs extraordinaires dont l'application permet une réalisation rapide de cette mesure fiscale que l'opinion publique attendait. Le rendement du nouvel impôt est destiné à couvrir une partie des frais de mobilisation.

Comme la possibilité de réaliser des bénéfices extraordinaires est sensiblement moindre aujourd'hui que cela a été le cas durant la guerre mondiale, grâce au contrôle des prix et parce que la constellation économique s'est modifiée depuis lors, on ne peut escompter un rendement très important de la contribution nouvelle. Mais la réintroduction de l'impôt sur les bénéfices de guerre n'apparaît pas moins comme opportune et justifiée.

Le Conseil fédéral reprend en substance la réglementation qui fut en vigueur pour le premier impôt sur les bénéfices de guerre; il en a adouci, toutefois, certaines durées (des déductions plus larges sont admises pour les pertes commerciales, pour les impôts acquittés, pour les amortissements,

pour les réserves d'amortissements: la constitution d'un fonds est prévue pour les remboursements d'impôts en faveur de contribuables devenus indigents, etc.)

Le contribuable est celui qui, en qualité de possesseur d'une exploitation commerciale, industrielle ou artisanale, ou par des opérations occasionnelles, gagne ensuite de la guerre ou malgré celle-ci plus que pendant la période d'avant-guerre. Il n'est pas nécessaire que le rendement le plus élevé soit dû à des circonstances en rapport avec la guerre. L'objet de l'impôt est l'augmentation de bénéfices qui dépasse de 10% le rendement net moyen des années d'avant-guerre, l'impôt est perçu au taux de 30% et, sur le reste du bénéfice de guerre imposable, au taux de 40%. La première année fiscale est l'année 1939, où les armements ont créé une certaine conjoncture économique favorable. L'impôt est perçu directement par la Confédération. Toutefois, une certaine collaboration incombera aux autorités cantonales. A cet effet et parce qu'il leur est demandé de renoncer à grever le bénéfice de guerre d'impôts cantonaux spéciaux, les cantons seront indemnisés par une quote-part de 1/10 des impôts sur les bénéfices de guerre payés par les contribuables de leur territoire.

### LE DESASTRE EN ANATOLIE

D'assez violents tremblements de terre ont de nouveau troublé certaines régions d'Anatolie, mais on ne possède pas encore de renseignements sur les nouveaux dégâts.

Le Conseil fédéral suisse a décidé de mettre à la disposition de la Croix-Rouge suisse une somme de 10,000 fr. pour les victimes du tremblement de terre.

### 75 MINEURS ENSEVELIS EN VIRGINIE

A la suite d'une explosion dans une mine de Bartley, en Virginie, 75 mineurs ont été ensevelis depuis mercredi soir et on perd tout espoir de les sauver. A part cet effectif, on a retiré d'une galerie, 12 cadavres entièrement déchiétés.

### UNE CONDAMNATION POLITIQUE DE STALINE

Le bureau de la Fédération syndicale internationale, réuni à Paris les 11 et 12 janvier à Paris, sous la présidence de Jouhaux, a voté une résolution dans laquelle il exprime sa profonde sympathie et l'expression de sa totale solidarité avec le peuple finlandais, qui défend l'indépendance et les libertés d'une façon qui soulève l'admiration du monde. L'héroïque peuple finlandais lutte contre une armée soviétique infiniment plus nombreuse, jetée par Staline sur son petit pays, en violation du droit du peuple finlandais à se déterminer lui-même et ce dans un but d'agression impérialiste incontestable.

### LA VAGUE DE FROID

La vague de froid qui s'est abattue sur la plaine roumaine s'est étendue à la Bessarabie où l'on enregistre une température minimum de moins 35 degrés. La glace sur le Danube gagne en épaisseur et dépasse, en certains endroits 35 cm.

### ... ET UNE VAGUE DE CHALEUR

Une vague de chaleur sévit actuellement dans toute l'Argentine. Des températures de 38 degrés à l'ombre, y sont enregistrées. La chaleur est insupportable, tout particulièrement à Buenos-Ayres. Dans cette ville, par suite de la vague de chaleur, 15 personnes ont succombé; 80 ont été hospitalisées.

**La guerre en Finlande**

**LA FOURNITURE DES ARMES A LA FINLANDE**

Les transports d'armes par le Reich  
On annonce que l'Allemagne a levé l'embargo sur les armes italiennes envoyées à la Finlande. On explique en Allemagne que l'interdiction a eu lieu pour des raisons techniques — difficultés ferroviaires — et non pour des raisons politiques.

**Un fournisseur malgré lui...**  
Le butin capturé par les Finlandais au cours de la bataille de Raate a été évalué à un demi-milliard de francs français, soit une cinquantaine de millions de francs suisses.

Lorsque, après la guerre de 1918, les Finlandais eurent reconquis leur indépendance et organisé une armée nationale, la question se posa du matériel à adopter. Plusieurs types de canons, de fusils et de mitrailleuses furent proposés. L'état-major, finalement, refusa de modifier l'armement existant (qui était celui de l'armée russe dont la Finlande faisait jadis partie) et se borna à l'améliorer par une série de perfectionnements nouveaux. Dès ce moment-là, on n'ignora pas à Helsinki que le seul voisin avec lequel la Finlande risquait de devoir en découvrir était l'URSS. Aussi, se mettait-on en mesure de familiariser les troupes avec le matériel ennemi... en vue de l'éventualité qui vient de se réaliser.

**Encore un chèque de M. Hoover!**  
Un nouveau chèque de 100 mille dollars a été envoyé à Helsinki par le comité d'entr'aide à la Finlande par le président Herbert Hoover des Etats-Unis. Le total des secours envoyés à la Finlande se monte jusqu'à présent à 600,000 dollars.

**Pas d'arbitrage du Reich**  
Le bruit à couru que le Reich avait envoyé une déléation en Norvège et en Suède pour provoquer des démarches en vue de pourparlers de paix entre la Finlande et la Russie. La Wilhelmstrasse indique qu'elle ne fera aucune démarche dans ce sens. Elle déclare entre autres:

1. Le gouvernement allemand reconnaît toujours le gouvernement de M. Kallio et il continue ses relations avec le gouvernement officiel finlandais;
2. ni la Russie, ni la Finlande n'ont adressé à l'Allemagne de demande d'intervention en vue d'une paix possible;
3. l'Allemagne n'a pas l'intention de prendre une initiative quelconque, voulant rester neutre dans la guerre russo-finlandaise.

**LA GUERRE**

**RAPPEL DES TROUPES BELGES**

Le ministre de la guerre de Belgique, annonce la radio belge, a ordonné à tous les militaires en congé de rejoindre immédiatement leurs unités.

Cet ordre s'applique également aux officiers en congé. Cette mesure fait suite à l'annonce, faite samedi, que la Belgique a pris certaines mesures de protection qui constituent une application du plan de défense établi dans les premiers jours de la guerre.

**LES MESURES MILITAIRES EN HOLLANDE**

Le service de presse gouvernemental communique: « En liaison avec les symptômes peu favorables de la situation internationale, le gouvernement hollandais a décidé de ne plus accorder, pour le moment, des congés militaires, ceci pour parer à toute éventualité. »

**NOUVELLES DE L'ÉTRANGER**

**ALFRED CORTOT MOBILISÉ**

Le grand pianiste français, Alfred Cortot, l'interprète par excellence de Chopin, est un fidèle ami de la Suisse, et particulièrement de la ville de Nyon, où il vient régulièrement chaque année donner un concert au profit d'une œuvre de bienfaisance. M Alfred Cortot, comme bien d'autres artistes, a été mobilisé pour le réconfort intellectuel des soldats français sous les armes.

**LES MARIAGES POSTHUMES EN ALLEMAGNE**

Selon l'agence Reuter, une jeune fille allemande peut être mariée à un fiancé décédé en vertu d'une nouvelle loi de guerre sans précédent dans aucun pays.

Grâce à cette loi un soldat du front peut annoncer à son commandant son intention de se marier. Sur la foi de cette déclaration sa fiancée peut contracter mariage en l'absence de son fiancé.

Une telle déclaration demeure valable même si le soldat est tué, et sa fiancée peut faire enregistrer son mariage exactement comme s'il était en vie.

Cette loi, ajoute-t-on, a pour but la protection des femmes enceintes qui n'ont pas pu se marier par suite de la guerre.

**UNE EGLISE MILLENAIRE REMISE A JOUR A VICENCE**

Une découverte d'un intérêt exceptionnel vient d'être faite au cours de travaux de fouille à Vicence (Italie). On a remis au jour les restes de l'église millénaire de Saint Silvestre, construite au Xme siècle par les moines bénédictins de l'Abbaye de Montanola. L'église est à trois nefs, les murs centraux s'appuient sur des piliers cruciformes qui s'alternent avec des colonnes, construites en briques et en pierres. Le temple avait trois absides semi-circulaires desquelles il existe encore les membres des pilônes et de l'arc; le reste fut démolé pour faire place à un mo-

nastère au XVIIIème siècle. Toutefois, il reste des éléments suffisants pour identifier et éventuellement reconstruire les trois absides. On a découvert l'existence de cinq petites fenêtres à meurtrières parfaitement conservées et qui correspondent avec les cinq arches de l'église.

On a également trouvé une inscription gothique et un stèle qui devaient appartenir au sépulchre d'un grand personnage. Toute la structure de l'église est de pure inspiration romane. A une époque indéterminée, le clocher fut frappé par la foudre et, en effet, on en a retrouvé un tronçon incorporé dans le mur d'une construction moderne.

Tout ce patrimoine artistique est maintenant sur la voie d'être restauré.

**LE BILAN DES CATASTROPHES EN ANATOLIE**

On annonce d'Ankara une nouvelle augmentation du nombre de morts du tremblement de terre, et qui s'élève maintenant à 38,000 dont 16,500 à Erzdindjan, 11,000 à Sivas, 6300 à Tokat, 2000 à Ordu et 1300 à Giresun. Une vague de froid a été enregistrée dans toute la Turquie durant ces derniers jours.

**DES EXECUTIONS EN RUSSIE**

Le « Povoïo d'Italia » apprend que l'ex-commissaire du peuple Kaganovitch aurait été traduit en justice et fusillé. D'autres exécutions auraient eu lieu également, notamment celles de Sidanow, ancien gouverneur de Leningrad, du général Meredzkov, commandant de la garnison de Leningrad, et celle de Wladimir Derevianski, récemment encore ministre de Russie à Helsinki.

**L'ITALIE DANS LA MER NOIRE ?**

L'Italie aurait demandé à la Turquie de lui céder deux bases navales dans la mer Noire. C'est la nouvelle qui se répand dans certains milieux diplomatiques.

On prétend que l'Angleterre et la France appuient la requête de l'Italie et on croit que si la Turquie acquiesce, la Russie ne sera plus en état d'exercer une pression sur les Balkans et sur le Proche-Orient.

**CONFÉDÉRATION**

**DES SINISTRES**

Dans le garage des autobus du dépôt des trams à Bâle, le feu a éclaté, dans la nuit de jeudi, détruisant cinq autobus. Les dégâts sont évalués à 1 million.

Dans la fabrique de vernis Hans Maurer S. A., à Daeniken (Soleure), une explosion s'est produite au cours de la préparation d'un mélange. L'explosion fut suivie d'un incendie. Les dégâts s'élèveraient à 50,000 fr. pour le bâtiment et environ 150,000 fr. pour le matériel.

**DEJA UN DEMI-MILLION POUR LA FINLANDE**

Quinze jours se sont écoulés depuis la fondation de l'« Aide suisse à la Finlande » manifestation spontanée de sympathie pour l'héroïque peuple finlandais défendant sa liberté. L'appel au peuple suisse a rencontré partout l'accueil le plus chaleureux. Le Comité peut aujourd'hui déjà donner un témoignage saisissant de l'attitude de notre nation: plus de 500,000 francs ont été versés aux différents comptes de chèques de l'Aide suisse à la Finlande. Cette somme ne comprend qu'une partie des grosses contributions promises par l'industrie, la banque et l'économie: la plupart des versements proviennent de particuliers, chacun ayant donné son obole selon ses ressources. Cette générosité pour une cause qui nous touche de près mérite tous les éloges et nous ne doutons pas que toutes les classes de la population ne continuent leur effort durant les prochaines semaines. L'aide à la population civile cruellement éprouvée par la guerre aérienne et à la Croix-Rouge finlandaise est un devoir d'humanité si évident que ce sera un honneur pour la Suisse d'avoir déchargé le gouvernement finlandais, le plus possible, des dépenses provenant de cette assistance.

**Aide Suisse à la Finlande**  
Lutry (Vaud) Cpt. ch. II 8284.

**CAISSIER INFIDELE**

René Bonjour, 37 ans, demeurant à Vevey, qui était caissier-comptable d'une importante maison veveysanne d'épicerie et de droguerie a été condamné par le Tribunal criminel de Vevey, à 3 années de réclusion, 10 ans de privation des droits civiques et aux frais, pour avoir détourné une somme de 33,000 frs. au préjudice de sa maison.

**LES HEUREUSES CONSEQUENCES DU STATUT DU VIN**

Le statut du vin établi en vue d'assurer l'écoulement des petits vins suisses est entré en vigueur le 1er octobre 1939. Aux termes de ce statut, les importateurs suisses de vins étrangers se sont engagés à acheter chaque automne à un prix fixé entre 40 et 60 cts le litre jusqu'à 200,000 hectolitres de vin du pays de qualité moyenne et petite qui, chaque année, troublent les transactions sur le marché des vins indigènes. Quels ont été, jusqu'ici, les effets de ce statut des vins? Il a brillamment subi la première épreuve et ce dans des conditions particulièrement difficiles. Par suite du mauvais temps, la récolte du vin a été médiocre. Grâce au statut du vin, l'effondrement des prix a pu être évité. Les importateurs ont pris en charge 70,000 hl. de vin, dont 34,800 de vaudois, 12,300 de valaisans, 16,000 de genevois, 1600 de neuchâtelois, 5600 de vin de la Suisse orientale et 628 hl. livrés pour la région des lacs de Bièvre et de Morat. Contrairement aux prévisions et malgré la qualité très médiocre du vin, les possibilités d'écoulement offertes par l'action de prise en charge n'ont été utilisées par les producteurs que dans la proportion du tiers environ de la quantité fixée.

**PAS DE CONCENTRATIONS A LA FRONTIERE SUISSE**

L'état-major de l'armée communique: L'information diffusée par la radio étrangère et par la presse concernant la concentration de troupes allemandes à la frontière suisse est dénuée de tout fondement.

**LE TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES AU SERVICE MILITAIRE**

Le Conseil fédéral envisage de faire entrer en vigueur le 1er février seulement l'échelle des traitements pour les fonctionnaires en service actif qui est actuellement en gestation. On prévoit, sauf modifications ultérieures, les taux suivants:

Pour les célibataires, 30% du traitement ordinaire; 40% pour ceux qui ont un train de maison; 50% pour ceux qui ont charge d'assistance (dans ce cas-là particulièrement, le taux uniforme peut être la source de grosses inégalités); enfin 60% pour ceux qui ont à la fois les deux charges susdites.

Pour les militaires mariés, 75% s'ils sont sans enfants ou si leurs enfants ont plus de 8 ans; 80% avec un, deux ou trois enfants au-dessous de 18 ans; et 85% s'ils ont plus de trois enfants au-dessous de 18 ans.

Les pourparlers, avec les représentants du personnel ne sont pas encore terminés.

**UNE PROMOTION MILITAIRE**

L'Etat-major de l'armée communique: Le général a nommé le colonel Vifian, jusqu'ici chef du génie du IIme corps d'armée, chef du génie de l'armée. Jusqu'ici les fonctions de chef du génie étaient confiées au chef d'arme des troupes du génie. La nomination du nouveau chef du génie de l'armée a été nécessaire du fait que le colonel divisionnaire Hilfinger devait être quelque peu débarrassé afin qu'il puisse toujours fonctionner comme chef d'arme des troupes du génie et en cette qualité diriger l'instruction des troupes du génie.

**POUR LA REVISION DU DROIT DE CAUTIONNEMENT**

La commission du Conseil national chargée de la révision du droit de cautionnement s'est réunie les 10 et 11 janvier à Unterwalden, sous la présidence de M. Huber et St-Gall, et en présence du conseiller fédéral Baumann, de M. Kuhn, chef de la division de justice au département fédéral de justice et police, et du professeur E. Beck adjoint de cette division.

La commission a voté l'entrée en matière et approuvé dans ses grandes lignes le projet de l'Etat-major, tout en décidant de soumettre à un nouvel examen quelques articles. La commission s'est prononcée pour l'institution consistant à subordonner à une notification publique les cautionnements des personnes naturelles lorsque ceux-ci dépassent 2000 francs. Pour les sommes inférieures, la caution devra être de sa main dans l'acte de cautionnement la somme pour laquelle elle s'engage. La commission s'est également prononcée pour l'amortissement à un rythme modéré du cautionnement, à moins que les parties en décident autrement. L'amortissement des cautionnements concernant les dettes hypothécaires sera de 1% par année et pour les autres dettes de 3%. En outre, les cautionnements des personnes physiques perdent leur effet après un délai de vingt ans. Mais la caution par simple déclaration olographe doit s'engager pour une nouvelle période de dix ans.

La commission discutera dans une session la session les articles réservés.

**CANTON DU VALAIS**

**PRIX DE L'ALCOOL INDUSTRIEL**

Les prix de vente de l'alcool industriel et de l'alcool à brûler ont été révisés par le Conseil fédéral et adaptés au prix de revient plus élevé. Les nouveaux prix subissent une majoration approximative d'un tiers par rapport aux anciens.

Désormais, pour des achats de 10,000 kg. net au minimum, en wagons citernes, l'alcool industriel coûtera: alcool fin à 94%, fr. 76 fr. les 100 kg. (jusqu'ici 56); alcool secondaire à 92,5%, 73 fr. (anciennement 53 fr.); alcool absolu à 100%, 90 fr. (68 fr.). Quant à l'alcool à brûler, il coûtera par quantités au minimum de 10,000 kg. 72 fr. les 100 kg. (52).

**NOUS AVONS ASSEZ DE CHARBON**

Les importations de charbon sont à tel point satisfaisantes que la section de la production d'énergie et de chaleur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail a pu procéder à un nouvel allègement du rationnement du charbon pour l'artisanat et les ménages. A partir du 1er janvier, les consommateurs peuvent de nouveau obtenir la quantité annuelle normale au lieu des trois quarts admis jusqu'ici. Les quantités de charbon obtenues jusqu'ici sont naturellement déduites et la carte de contrôle est obligatoire.

**APPRENOTONS A NOUS MIEUX CONNAITRE!**

Nombreux sont sans doute les jeunes Romands et Romandes qui passeraient volontiers une année en Suisse allemande. Le secrétaire général de Pro Juventute leur en offre la possibilité. Parents, faites un échange! Nous avons déjà reçu un certain nombre d'inscriptions d'excellentes familles suisses allemandes appartenant à tous les milieux. Ecrivez sans tarder au secrétaire général de Pro Juventute, section « Vacances suisses pour la Jeunesse », Seilergraben 1, Zurich 1.

IMPRIMERIE GESSLER — SION  
Derrière l'Hôpital Régional

**LA « CHANSON VALAISANNE » ET LES SOLDATS**

La « Chanson Valaisanne » a donné, ces jours derniers un concert pour les troupes cantonnées dans la région de Collombey.

Le colonel J. Schwarz et le major Bernard de Lavallaz étaient présents.

On nous prie de relever ce geste de la « Chanson Valaisanne » qui a été fort apprécié par la troupe.

**BOUVERET — Un chalet détruit par le feu**

Le chalet des « Crêtes » au Bouveret a été complètement détruit par le feu durant la nuit de dimanche à lundi.

Au moment où notre journal sort de presse on ne connaissait pas encore les causes du sinistre. La gendarmerie a ouvert une enquête.

De cette construction qui était toute en bois, il ne reste plus rien. Tout a été anéanti par les flammes, malgré la prompt intervention des pompiers de l'endroit.

**SIERRE — Un enfant renversé**

Le camion de la maison Vocat, entrepreneur, conduit par un apprenti, a renversé sur la place Beaulieu, le jeune fils de M. le Dr Loréan de Courten, médecin-districte, à Sierre. L'enfant souffre de blessures aux genoux, à la tête et d'une forte commotion.

**ARBAZ — Une correspondance**

Nous avons reçu une correspondance concernant le recrutement complémentaire dans la commune d'Arbaz, ainsi que des échos de certains bruits concernant l'armée. Les événements actuels nous obligent à la plus stricte réserve; la publication de cette correspondance ne nous paraît pas désirable. Son auteur nous comprendra et nous excusera. Quant aux rumeurs dont il est question, ils ne reposent sur aucun fondement et peuvent être considérés comme absolument fantaisistes.

**M. l'abbé Henri Dorsaz, Recteur de St-Pierre-des-Clages**

(Corr. ret.) Mardi 9 janvier, dans la 59e année de son âge, M. le Recteur Henri Dorsaz, fut conduit au lieu de son repos, au milieu d'un important concours de prêtres, de parents et d'amis venus du Valais et de toute la Suisse romande.

Les funérailles, à laquelle participèrent de nombreuses personnalités politiques et religieuses, furent un hommage rendu au prêtre qui exerça dans ses années de santé robuste, une pastoration active et à l'homme qui montra toujours un caractère extrêmement ouvert et sociable.

Plus de 70 prêtres accompagnaient le Rév. Recteur Dorsaz à sa dernière demeure. On peut y voir une preuve de la sympathie qu'il inspirait à ses confrères.

M. l'abbé Luyet, Rd Curé d'Isérables, prononça le panegyrique du défunt, avec intelligence et doigté. Il laissa parler son cœur de prêtre et d'ami; il fit surtout parler les œuvres réalisées par M. Dorsaz à Savièse et à Ayent.

M. l'abbé Henri Dorsaz passa son enfance et sa jeunesse à St-Séverin sur Conthey, dont il sortait par sa mère. Conthey, une de ces paroisses où le fait de donner un prêtre à l'Eglise fut toujours considéré comme un grand honneur.

De cette terre ardente et que le soleil brûle il tenait sa fièvre énergie et sa volonté tenace.

De son passage à Savièse, où, vicaire jeune et actif, il fonda une Association de jeunesse catholique, il garda des souvenirs incomparables, de ces souvenirs qui embaument la vie et allègent l'existence.

Curé d'Ayent depuis 1911, il gouverna d'une main ferme et vigilante cette paroisse à laquelle il donna allègrement la fleur de son âge et de sa vaillance. Les difficultés ne lui manquèrent pas, mais toujours à l'extrême pointe du bon combat, il les attaqua de face et leur trouva une solution. Il répara l'église paroissiale et fonda des œuvres de haute valeur sociale, telles que l'Ecole ménagère et la Caisse-maladie. Bien des familles tombées dans le besoin et dont il fut la Providence lui gardent encore une vive reconnaissance.

Lorsqu'en 1926, le Rd Curé Dorsaz prit sa retraite à St-Pierre-des-Clages, il exerça dans ce nouveau poste le ministère que lui permettait son état de santé déjà bien ébranlé. Il eut le culte de la maison de Dieu qu'il ornait avec sollicitude et avec amour. Il sut favoriser la communion fréquente qui ne fut jamais si en honneur à St-Pierre que depuis quelques années.

Au point de vue matériel, le défunt montra à la fois de la hardiesse et un sens pratique très avisé. Il eut le mérite, dont on le louera grandement plus tard, de reconstruire le bénéfice du Rectorat en pitoyable situation et de le remettre en excellent état. Il savait, du reste, qu'il en résulterait tôt ou tard un grand bien pour les âmes.

Dans le privé, c'était un homme de commerce agréable. Il avait un tour de conversation engageante, le don de la causerie précise et familière. Son caractère avait des reliefs bien nets et bien marqués. Un naturel franc et vif; une attitude nette, décidée et comme carrée. On savait immédiatement à qui l'on avait affaire.

Mais sous des dehors secs et quelque peu brusqués, se cachait un fonds d'agrément que la maladie ne réussit pas à entamer sérieusement. C'était un excellent cœur. Il usait d'une hospitalité extrêmement large et cordiale. Aussi le rectorat de Saint-Pierre était-il connu au loin et nombreux étaient les amis de l'honorable défunt.

Une grâce de haute qualité devait lui être faite dans les derniers mois de sa maladie. Cette rude croix qu'il dut porter, ce mal opiniâtre et aigu qui ne le quittait point depuis plusieurs années et s'accroissait de jour en jour, il les supporta en chrétien et en prêtre, l'âme tendue, intrépidement et résignée.

Cette maison qu'il avait construite et où il se plaisait tant, il ne manifesta pas une minute le regret de la quitter; cette vie si agréable et si tranquille qu'il s'était ménagée, il en fit le sacrifice avec une facilité vraiment surnaturelle et avec un entier abandon à la divine Providence. Grâce de ce de choix qui, nous le savons, a été une puissante consolation pour le R. P. Dorsaz dans son deuil si cruel.

Nous présentons à ce dernier, une fois de plus, nos plus sincères condoléances et nous lui adressons l'expression de notre profonde sympathie.

On nous écrit, d'autre part, d'Ayent: Il n'est plus, ce cher et dévoué, curé. Depuis qu'il a quitté la paroisse d'Ayent, un mal impardonnable le minait déjà et c'est à Lausanne qu'il a rendu son dernier soupir. S'il en est sur terre qui le regrettent sincèrement et qui peut-être n'ont pas su l'apprécier à sa juste valeur, ce sont les paroissiens d'Ayent, dont il fut le pasteur vénéré pendant 16 ans.

Pendant son trop court séjour, il sut admirablement allier le progrès spirituel de ses ouailles avec leurs besoins matériels, car il savait que le bien-être matériel favorise la religion. Aussi, il n'hésita pas à fonder et à soutenir de multiples œuvres de bienfaisance: Caisse-maladie, Ecole ménagère, associations philanthropiques, œuvres scolaires et post-scolaires, et maints autres bienfaits qu'il serait trop long d'énumérer, mais qui restent néanmoins ineffaçables dans la mémoire de ceux qui ont été en rapport avec lui et qui ont pu apprécier toutes ses qualités de cœur et d'esprit.

Il se dépensait pour tout ce qui était de son ministère. Il savait avant tout que la maison de Dieu devait porter les marques du respect par sa propreté et sa parure; aussi n'a-t-il rien négligé dans ce domaine. Même en des temps difficiles, s'il en fut alors, il ne se laissa jamais surprendre même par les événements les plus fâcheux. Alors que la chute du clocher entraîna des dégâts s'élevant à 26,000 francs, il réussit, comme par enchantement, à éteindre cette dette en peu de temps, au plus grand étonnement de tous les Ayentots.

Oui, sans doute, la disparition de M. le curé Dorsaz laisse un vide immense et les Ayentots devront longtemps s'en souvenir et s'ils n'ont pas su le récompenser en ce bas monde, ils espèrent et ont la consolation de penser que tous ses mérites seront reconnus par le grand Juge et lui vaudront le salaire qui attend tous les bons et fidèles serviteurs de Dieu et de son prochain.

Du haut des Cieux puisse-t-il continuer à être notre bienfaiteur! Des paroissiens.

**NOUVELLES DU VAL D'HERENS**

**Deux doigts coupés**

(Corr.) Jeudi soir, le sympathique sous-préfet du district d'Hérens, M. Antoine Sierro, d'Héremence, a été victime d'un bien malheureux accident.

M. Sierro était occupé, à Euseigne, à placer un fromage sur un râtelier, lorsqu'il glissa sur le béton et tomba à la renverse dans la salle. Le poids du fromage lui coupa les deux derniers doigts de la main droite.

On craint qu'il ne faille amputer le plus petit.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

**Vieilles traditions locales**

**(Patrimoine spirituel)**

Nous lisons, sous ce titre, dans la « Tribune de Genève », sous la signature de Eric Schwabe, un beau travail sur quelques-unes des plus anciennes coutumes populaires suisses.

En voici deux, touchant notre Valais, et qui intéresseront certainement nos lecteurs...

En amont de la forêt de Pfy, dont le nom, du reste, nous rappelle la frontière linguistique (Pfy = ad fines = près de la frontière), aussi bien qu'en aval, on trouve le même climat sec, les mêmes formes d'agriculture, d'habitat, d'architecture, les mêmes superstitions populaires et les mêmes légendes. L'unité est telle que la frontière linguistique n'a jamais pu devenir une frontière politique. La forme de civilisation est plus ancienne que la langue.

Examinons, pour commencer, quelques coutumes du jour des Rois (6 janvier). Deux solennités coïncident ce jour-là: d'une part, la phase finale des cérémonies du solstice d'hiver, survivance du paganisme, dont les rites de conjuration s'expriment surtout dans des processions tapageuses; d'autre part, la fête chrétienne qui recouvre ces usages anciens...

Et ici, une coutume valaisanne, nettement religieuse qui ne semble rien devoir au paganisme. Malheureusement, elle a disparu ces dernières années parce que trop coûteuse. La commune de Savièse, située au nord de Sion, se divise en un certain nombre de petits hameaux pas très éloignés les uns des autres (Ornone, Rouma, St-Germain, Granois, etc.); ces hameaux servaient de scène à cette antique fête des Rois. Il s'agissait d'une sorte de spectacle populaire qui représentait une partie de l'histoire biblique et dont les tableaux se déroulaient de hameau en hameau. Dans l'après-midi du 6 janvier, les acteurs s'assemblaient à St-Germain. De là la sainte famille avec les trois rois prenait la fuite

vers Ormona, poursuivie par Hérode et ses séides. A Ormona, les trois rois restaient en arrière et chantaient les vêpres dans la chapelle qui leur est consacrée; n'ayant pu joindre l'Enfant, Hérode et sa suite regagnèrent St-Germain. L'âme naïve et croyante du montagnard valaisan s'exprimait admirablement dans cet usage. La fête des Rois de Savièse est d'ailleurs assez pittoresque. Les villages valaisans situés un peu en dehors de la grande circulation sont, avec leurs types de maisons si caractéristiques, toujours dignes d'être vus, et si toute la population en costume se rencontre à l'office d'après-midi, c'est doublement le cas.

## Les sports

### FOOTBALL

La mort de Schlegel, gardien de l'équipe nationale

Le sport du football suisse vient de faire une grosse perte: son gardien de l'équipe nationale, Gustave Schlegel, du Young-Fellows, vient de mourir. Blessé dans un match, le tétanos s'est déclaré après de longs jours et alors qu'il se croyait guéri. Schlegel était âgé de 28 ans et il avait bien gagné du football suisse.

### HOCKEY SUR GLACE

A Montana

Deuxième tour éliminatoire des championnats romands:

Star-Lausanne-Montana: 4-3 (2-1, 2-1, 0-1).  
Lausanne-Star-Lausanne 3-0 (1-0, 0-0, 2-0).  
Lausanne-Montana: 2-1 (1-1, 0-0, 1-0).

Le match Suisse-Italie

3-1 (0-0, 2-0, 1-0)

Ce match s'est disputé, dimanche, à Zurich, au Dolder, devant 9000 spectateurs.

Pendant toute la partie, les Suisses ont nettement dominé les Italiens.

Bibi Tomani a marqué 2 buts et Ruedi le troisième.

### SKI

Un titre qui sera disputé

L'Association Valaisanne des Clubs de Ski

a annoncé, la semaine dernière, aux clubs affiliés, que, tout comme Saas-Fée, Zermatt avait dû renoncer au dernier moment, par suite de la mobilisation, à l'organisation du concours cantonal de saut.

Ce désistement de la dernière heure a engagé l'A.V.C.S. à supprimer cette année le saut au programme du concours cantonal.

Ce dernier ne comportera donc que les épreuves qui se disputeront à Verbier, les 27 et 28 courant, soit le fond, la descente et le slalom.

Si paradoxal que cela paraisse au profane, l'intérêt du championnat s'en trouve considérablement accru, car beaucoup plus nombreux sont les coureurs qui pourront prétendre au titre de champion. C'est le cas, en particulier pour ceux du Valais romand, qui sont très rares à pouvoir s'entraîner au saut et qui, de ce fait, n'ont jamais pu jusqu'ici décrocher le titre.

Sera-ce pour cette année?

Les paris sont ouverts et les noms des Michellod, Bourban, Muller, Mayoraz, Lehner, Hugon, etc., sont fortement cotés. P. Cl.

## Chronique sédunoise

### A la Fédération valaisanne des chanteurs du Valais central

Dimanche après-midi, la Fédération valaisanne des chanteurs du Valais central, s'est réunie en assemblée des délégués dans la grande salle du Café Industriel à Sion.

Présidée par M. Paul Kuntschen, elle a pris les décisions suivantes:

Par suite des événements de l'heure présente, elle renonce au Festival de chant.

Par contre, un projet a été présenté au sujet d'un concert qui serait donné soit dans un hôtel de la capitale, ou à Sierre, ou ailleurs.

Le comité de la Fédération a été réélu en bloc.

### Attention aux accidents

Un jeune garçonnet, Yves, fils de M. Dr André de Quay, pharmacien, a été renversé, vendredi, par un cycliste qui l'a heurté au passage dans l'avenue du Midi.

Fort heureusement, cet accident, dû à l'i-

nattention de l'enfant, n'a pas eu de suite grave: une forte commotion et quelques égratignures au visage. Mais puisse-t-il rendre plus attentifs, à la fois les piétons et les cyclistes ou conducteurs d'automobiles.

### A Longeborgne

Mercredi 17 janvier, fête de Saint Antoine, pèlerinage traditionnel du Valais central à Longeborgne.

Dès 6 h., confession et communion. Messes basses à 7 h. et 8 h. A 9 h. 30, grand-messe et sermon. Après l'office, distribution des sachets de sel béni pour la préservation du bétail.

Un car est organisé à 8 h. 30 à la Place du Midi.

### Promotion militaire

Le Conseil fédéral a promu au grade de capitaine le Plt Alexis de Courten, de Sion, attaché à un service spécial.

Les nombreux amis de notre sympathique conseiller communal se réjouiront de cette promotion et nous lui adressons nos compliments.

### Le C. A. S. en haute montagne

Le C. A. S., Groupe de Sion est allé, dimanche, sous la conduite du chef de course Paul Elsig, faire une petite expédition en haute montagne.

Une dizaine de membres qui, il faut le reconnaître, n'ont pas froid aux yeux, ont parcouru à ski la région des Crêtes, Mont-Cerni, Mont-Rouge, Combyre, etc.

Le but proposé était le Greppon. Mais dans ces parages, les dangers d'avalanches sont grands et nos clubistes durent rebrousser chemin.

### Oeuvre Pro Juventute

(Comm.). Les généreux propriétaires de vergers qui ont bien voulu se souvenir de notre appel et nous octroyer gracieusement une large part de leur récolte pour les enfants de la montagne liront avec émotion ces lignes d'un jeune écolier qu'à cette heure le bon Dieu a rappelé à Lui et qui a goûté, grâce à eux, une des dernières joies de ce monde:

« Nous sommes vraiment des enfants gâ-

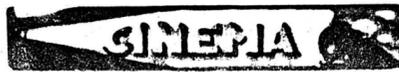
tés. Toutes les années, à la rentrée des classes, nous recevons plusieurs caisses de pommes et de poires. Tout cela nous le devons à qui? C'est à Pro Juventute. Nous ne pouvons que remercier du fond du cœur cette aimable société, qui pense aux enfants pauvres. Nous lui sommes très reconnaissants ».

Et nous, nous sommes reconnaissants aux personnes qui donnant généreusement, nous permettent de faire des heureux.

La Secrétaire pour les districts de Sion et Hérens.

### Le temps qu'il fait

Depuis plus d'une semaine, la température varie entre 8 et 9° en-dessous de zéro le matin à 7 h.; elle se maintient dans la journée au-dessous de 0. Mais une baisse sensible du baromètre nous fait espérer la neige, que tous les campagnards, skieurs et lugeurs désirent ardemment.



### CINEMA LUX

Dès mardi: « Pièges », le film que chacun attend avec impatience.

C'est une éclatante et sensationnelle réussite du cinéma français. Unique par son sujet, que nous ne révélerons pas, voulant laisser aux spectateurs le plaisir de la découverte, mais que l'on peut qualifier de passionnant et d'inédit, unique aussi par sa mise en scène et surtout par son interprétation de toute grande classe qui groupe Pierre Renoir, Eric von Stroheim, Maurice Chevalier dans un rôle où se révèlent des talents insoupçonnés chez ce grand artiste, et Marie Déa, une nouvelle étoile de l'écran français, qui est étonnante de naturel et d'allant. « Pièges » est incontestablement une réalisation comme vous n'en avez encore jamais vue, qui vous accrochera et ne vous lâchera plus avant le mot « fin ».

Pour ce film qui vient d'obtenir un grand succès à Genève et à Lausanne, il est prudent de retenir ses places à l'avance.

Attention! Les jeunes gens en-dessous de 18 ans ne sont pas admis.

### Madame Maxime Evéquo

Ce matin vient de mourir, à Sion, après une pénible maladie, à l'âge de 42 ans seulement, Mme Marie Evéquo, épouse de M. Maxime Evéquo. Ce deuil qui éprouve si profondément la famille du dévoué secrétaire du Département de l'Instruction publique, affectera tout spécialement la population de Sion et de Conthey.

Nous lui présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

### M. Pantaléon Binder, Fr. M.

Nous apprenons la mort, survenue samedi soir à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve (Fribourg), de M. Pantaléon Binder, Frère de Marie, qui fut professeur de sciences à l'Ecole normale des Instituteurs de Sion, de 1908 à 1930. Le défunt était dans sa 82me année.



Monsieur Maxime Evéquo et ses enfants, Michel, Marguerite et Françoise; Monsieur l'Abbé Pierre Evéquo; Monsieur Jean Evéquo;

Monsieur et Madame Bernard Evéquo-Pailloz et leur fille;

Madame Marguerite Evéquo, en religion Sœur Marie-Raphaël;

Madame et Monsieur Joseph Albracht-Evéquo et leurs enfants;

Monsieur et Madame Marc Evéquo-Micotti; Monsieur Edouard Evéquo et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

## Maxime Evéquo

née Marie EVEQUOZ

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-fille et belle-sœur, rappelée à Dieu, dans sa 42me année, après une pénible maladie, munie des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, mercredi 17 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## Le principal

Non pas une lessive médiocre, mais la meilleure: Persil. Votre linge ne peut se contenter de moins. Persil est seul capable de rendre votre linge aussi éclatant avec si peu de peine et pour si peu d'argent.

# Persil



Soignez votre linge, prenez du Persil

HENKEL, BALE La maison qui a inventé la lessive autoactive — si appréciée — et rendu la vie plus facile à la ménagère.

## Le Dr. Pierre Allet

MEDECIN-OCULISTE (F. M. H.)

ancien premier assistant de l'hôpital Sandoz, à Lausanne; ancien premier assistant de l'hôpital ophtalmique à Lausanne (Clinique ophtalmologique universitaire); ancien premier assistant du service ophtalmologique de l'hôpital cantonal de Lausanne, a ouvert son cabinet de consultations à Sion, Avenue du Midi (Maison Félix Meyer), le vendredi 12 Janvier 1940.

MALADIES DES YEUX

reçoit tous les jours, de 9 à 12 h., et sur rendez-vous.

— Téléphone 2,11,43 —

### Dépositaire

ayant char ou camionnette est demandé. Ecrire à Arkina S. A., Eau minérale, Yverdon.

### Employé de banque

serait engagé provisoirement par banque de la place. Faire offres par écrit sous P 1109 S Publicitas, Sion.



## Le calme est le premier devoir civique

Le calme est le plus sûr garant de l'ordre. Or, pour demeurer calme en toutes circonstances, il faut être maître de ses nerfs.

La santé des nerfs s'acquiert par un genre de vie ordonné. Pas d'excès, du grand air à profusion, beaucoup de sommeil et une alimentation rationnelle.

C'est à vous de remplir les trois premières conditions, alors que nous pouvons vous aider quant à l'alimentation: faites tout simplement confiance à l'Ovomaltine et prenez-en matin et soir 2 à 3 cuillerées à thé dans votre lait.

L'Ovomaltine contient intactes, non seulement la lécitine du jaune d'œuf, qui tonifie le système nerveux, mais aussi toutes les substances alimentaires essentielles, telles que la diastase, c'est-à-dire le ferment digestif du malt, les graisses, l'albumine du lait et de l'œuf, les vitamines naturelles A et B, le tout aromatisé avec un peu de bon cacao.

Maintenant surtout, ménagez votre capital nerveux, car il vaut davantage que votre argent.

# OVOMALTINE

retrempe les nerfs!

En vente partout en boîtes de 2 frs et 3 frs 50

Dr A. WANDER S.A., BERNE

### A LOUER

appart. 4 ch., cuisine, conf. Maison Maurice Antille, Av. gare, Sion.

### APPARTEMENT

A LOUER avec confort. S'adresser au Café Helvétia, Sion.

## Mise en garde

10 jeunes filles ont disparu

pour avoir répondu à ces petites annonces



ATTENTION !!! Un terrible danger vous guette!

## PIÈGES

LE GRAND FILM MYSTERIEUX ET PASSIONNANT vous dévoilera les dessous des grandes villes et ses redoutables tentatives. UNE SENSATIONNELLE REALISATION avec P. RENOIR, ERICH von STROHEIM, MARIE DEA, MAURICE CHEVALIER

Dès demain mardi à 20 h. 30

Au Cinéma LUX

Moins de 18 ans pas admis

NOUS CHERCHONS

## 1 monteur de lignes électriques

expérimenté, pouvant faire office de chef-monteur.

Prière aux postulants de formuler leurs offres avec curriculum vitae à:

S. A. POUR L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM USINES DE CHIPPIS.

A vendre génisse portante pour mars bonne race laitière.

S'adresser au bureau du journal

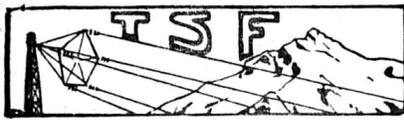
On cherche à acheter verger

de rapport. Paiement comptant. Offres avec prix sous chiffre P. 1152 S Publicitas, Sion.

ON DEMANDE un appartement à louer de 2-3 pièces. Confort. S'adresser chez M. Baud, Hôtel de la Gare, Sion!

On cherche

à louer Café à la campagne, sans reprise, avec du terrain si possible. S'adresser au bureau du journal



Emissions de Sottens

Mardi 16 janvier

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 L'orchestre Lanigro. 13.00 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Nos devanciers nous enseignent... 18.10 Musique récréative. 18.30 Vies d'ateliers. 18.40 Elévation. 18.50 Communications diverses. 18.55 Masque bleu. 19.00 Voix universitaires. 19.10 Le coin du pianiste. 19.20 Jeux de mots. 19.25 Les demeures historiques de Suisse romande. 19.30 Programme varié. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.30 Mon bébé (pièce en 3 actes). 22.20 Informations.

Mercredi 17 janvier

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. Paysage d'hiver. 11.40 Valses pour deux pianos, M. Røsgen-Champion. 11.50 Concert par le Cercle de musique contemporaine. 12 h. 20 Deux études, Debussy. 12.29 Signal horaire. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Emission pour la jeunesse. 18.50 Communications diverses. 19.00 Pour les enfants. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Autour d'une chanson... 20.10 La conversation-surprise. 20.30 Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations.

Milliards sans maîtres

Dans les caisses du trésor de différents Etats dorment des héritages, des sommes fabuleuses qui n'ont pas encore trouvé leur maître. Au temps des chercheurs d'or, les successions d'« oncles d'Amérique » suscitaient à travers le monde des controverses sensationnelles entre « héritiers ». Certains étaient de bonne foi et ne pouvaient réussir à justifier leurs droits. D'autres étaient des aventuriers.

Parmi les successions non liquidées, les statistiques des Etats-Unis citent celle de l'inventeur de la tondeuse mécanique, le Hongrois Nicolas Visulitch, mort à Londres en 1906. Sa fortune s'élevait à 22 millions de livres sterling.

Deux cent cinquante millions de dollars ayant appartenu à Ella Wandel, morte en 1936, sont, pour deux ans encore, en souffrance à New-York. Passé ce délai, si aucun des Wandel existants ne peut prouver sa parenté avec Ella Wandel, ces « quelques » dollars, selon la volonté de la défunte, deviendront propriété de l'Etat de New-York.

Cent cinquante millions de dollars, laissés par l'Américaine Henriette Schaffer, fille du « roi du tabac », et son mari Walter Garret, ont affolé 36.000 pseudo-héritiers Garret. Depuis 1930, la succession est en litige, mais ses intérêts sont perçus par l'Etat.

Et pour clore cette énumération, vient le fameux héritage de Marie-Henriette Horwath qui, tout au long de sa vie simple et retirée, avait amassé la coquette bagatelle de trois cent soixante-dix millions de francs suisses environ. Personne, jusqu'à présent ne les a réclamés.

**L'Imprimerie Gessler**  
Av. de la Gare - SION

livre tous genres d'imprimés  
noir et couleur

Style ancien      STYLE MODERNE

Grand choix de caractères nouveaux

La fête fédérale des Costumes à Zurich

Puis, ce sont les « Sennerimmen » du Lötchenenthal, discrètes, disciplinées et souriantes, auxquelles succédaient, graves, solennelles et dignes dans leur splendeur, ces belles « Dames du Haut-Valais », qui portent avec une majesté évidente le costume le plus représentatif de la partie allemande du canton.

Voici le « Vieux Salvan » pétillant de rythme, de bonne humeur et d'entrain, prêt à danser une à chaque halte du cortège, à la grande joie des spectateurs.

Regardez les charmantes « Filles d'Evolène » aux costumes et aux chapeaux d'un si beau style, à la tenue impeccable, formant un splendide cortège de la Noce, qui fut très remarqué.

Admirez les « Dames de Sion », élégantes, étincelantes, peut-être un peu trop coquettes, mais certainement un des joyaux de notre délégation valaisanne.

Maintenant, voici le « Vieux Pays », de St-Maurice, à l'ensemble harmonieux, à l'esprit sympathique et aux ressources inépuisables, qui va avoir tant de succès dans la Festhalle.

Entendez les accortes « Saviezannes, avec leurs beaux gas sur le char des vendanges et avec les brantes. Elles n'ont rien oublié, pas même la « batille » qui vient arroser de temps en temps leur gentille allure familière, joyeuse et débridée.

Le « Vieux Val d'Iliez » en sait quelque chose, lui qui sans cela sait garder une réserve et une solennité que l'expérience et le succès ont déjà mûri dans tant de fêtes et de manifestations.

Que dire des « Dames du Vieux Monthey » à l'allure patriarcale et grave, dont les tons adoucis de pastel rappellent la galerie de nos vieux tableaux familiaux, mais qui les égaient de leurs frais minois, de leur enjouement et de leur jovialité.

Et enfin, le « Bapteme à Brigue », suivi de la « Poste du Simplon » clôturaient majestueusement et d'un effet imposant ces cortèges valaisans ne le cédant en rien à l'élégance, à la grâce et au charme des groupes précédents.

Reconnaissons, en terminant cette liste, l'endurance et la patience de nos trois cents participants et tout spécialement des dames qui supportèrent vaillamment une heure et demie d'attente, puis trois heures d'horloge zurichoise les deux cortèges qui leur furent opposés.

Quant aux concerts, il est difficile d'entrer ici dans les détails de toutes les productions. Il y avait une telle abondance, à laquelle ne manquait, nous semble-t-il que la variété. Une succession plus ou moins régulière de chansons mimées, soli, chœurs, danses, voici à quoi se résument trois représentations, alignant un total de près de douze heures de musique populaire. Le programme qui se déroulait dans la Festhalle dont toutes les places avaient été vendues d'avance, fut établi par les soins de MM. Cherbulliez, Eberlé et Stern et accordait à la Suisse française le samedi soir la part du lion. Quand la salle, plongée dans une demi-obscurité, s'éclaira, ce fut comme un coup de théâtre. Les délégations romandes, massées sur l'immense estrade, la remplissaient tout entière. L'effet était merveilleux. On eût dit un vaste parterre de fleurs multicolores, dont les costumes masculins assombrissaient par endroits mais où les corsages rouges et blancs des filles de l'Ajoie se mariaient admirablement aux rouges des fichus et des tabliers de nos coquettes Evolénardes. Après le « Chant des Suisses » de G. Doret, exécuté en chœur d'ensemble, notre Fédération Valaisanne ouvrait la série des productions suivie de la Société des Costumes Neuchâtelois, de l'Association des Vieilles Chansons et des Vieux Costumes Jurassiens, de la Fédération Cantonale des Costumes Genevois, de l'Association Cantonale du Costume Vaudois, de la Fédération

Fribourgeoise des Costumes et des Coutumes. Du Valais on a surtout applaudi le samedi les fifres et tambours de St-Luc en chapeaux haut de forme, jaquettes noires à boutons d'or, le Vieux Pays de Saint-Maurice, dans une valse allègre et stylisée, une chanson mimée si habilement harmonisée par le Chanoine Broquet et surtout la Berline très rustique, enjouée et émoustillante, suivie ensuite de l'hymne « Mon beau Valais », si apprécié par les amis de notre canton.

Le dimanche après-midi, le groupe de Val d'Iliez se taille un beau succès en exécutant deux danses populaires: la Massacrante et les Rubans. Le soir, le Vieux Salvan, bien en forme, présentait le Tziberli et la Sismorienne. Il est vrai que plus tard ce fut un ravissement contagieux devant la pinte valaisanne, de voir le Comte de Zurich et le Dr Naef de Bulle être l'objet d'une attention toute spontanée dans un répertoire extrêmement goûté et copieusement arrosé. Mais ceci doit rester dans les confidences et je m'arrête.

En ce qui nous concerne, nous autres groupes valaisans, nous sommes heureux du résultat obtenu aux concerts. Rien n'était improvisé, tout était préparé. L'impression générale fut excellente et chaque groupe méritait des félicitations. Nous exprimons le vœu que dorénavant chaque délégation puisse à l'avenir participer aux concerts d'une manière ou d'une autre. C'est témoigner d'une activité plus en harmonie avec les costumes que nous portons, en même temps qu'un stimulant pour tous. Ce sera une de nos tâches futures. Le folklore musical a joué un rôle de premier plan dans notre fête nationale et doit rester la base qui nous servira de guide et d'exemple.

Si certains cantons furent l'objet de critiques, que toute la presse a relevées du reste, par des compositions modernes qui n'avaient certes pas la psychologie, la saveur et le charme du vrai folklore anonyme, notre canton a été félicité très chaudement pour la base authentique de son folklore, de ce vrai folklore qui jamais ne trompe. Nous devons nous en souvenir. Nous sommes dans le vrai.

Est-ce à dire que tout fut parfait? Non, il y eut des défauts d'organisation, des erreurs artistiques, des fautes de goût dans les costumes, des libertés regrettables chez nous et chez les autres. Je sais, d'autre part, tous les sacrifices qui furent imposés à certains de nos groupes, et je ne citerai que le groupe de Monthey, obligé, au dernier moment, de renoncer à participer aux concerts par le comité central qu'un programme trop copieux avait effrayé. N'oublions pas que notre Fédération Valaisanne est la benjamine de notre Fédération Suisse et qu'elle était au début de son activité officielle sur le plan fédéral.

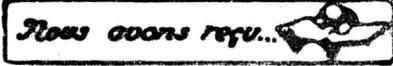
Nous avons tout lieu de prendre courage, car notre canton est le dépositaire le plus riche du plus authentique patrimoine folklorique suisse. Il suffit pour nous de le maintenir et de le développer. Il importe de conserver dans la tradition vivante certaines valeurs spirituelles menacées par un cosmopolitisme niveleur et par cette standardisation qui est une des caractéristiques de la vie contemporaine. Il importe que dans notre programme futur, nous élaguions, nous seionns et nous construisions. Notre responsabilité est grande et ce n'est que par un travail commun et solidaire que nous rendrons service au pays. Nous le devons à nos autorités pour la confiance qu'elles nous accordent si généreusement, nous le devons pour chacun de nos groupes avides de participer à cette vie nationale et à cette défense spirituelle du pays par la vraie tradition. Nous le devons pour ce Valais que nous aimons passionnément. Travaillons ensemble au-dessus des critiques et des influences néfastes. La Fête

Nationale des Costumes à Zurich doit être autre chose qu'une émotion fugitive; elle doit prendre le caractère d'un engagement sacré en face du pays tout entier, de rester fidèles à nos traditions de rester unis et forts, pour ce miracle national qu'est le Valais éternel et pour l'immortelle et impérissable Confédération suisse.

VARIÉTÉS

LE JOURNAL LE PLUS ANCIEN DU MONDE

Peu de gens savent que Venise, entre ses records, vante celui de posséder le journal quotidien le plus ancien du monde: en effet, pour la première fois dans l'histoire du journalisme mondial, cette année est apparue à Venise, un quotidien qui porte comme date de fondation l'année 1740, et qui, par conséquent est vieux de 200 ans. Le journal le plus vieux du monde, nous dit l'Agit, est justement « La Gazzetta di Venezia », qui a eu sa licence de publication en 1740, du Gouvernement de la République Sérénissime Vénitienne, et dont l'histoire offre un autre exemple unique: celui d'un numéro imprimé avec de l'encre d'or. Il s'agit du numéro du 8 novembre 1866, jour de l'union définitive de Venise au royaume d'Italie.



LE « RADIO »

Sommaire du No du 12 janvier. — La radio et l'enseignement de l'histoire. — Radio-théâtre. — L'actualité. — Devant le micro. — Paysages musicaux. — De quelques émissions à succès à Radio-Genève. — Couillisses de fin d'année. — Histoire de chien: Totor. — Pour vous, madame: La mode. — Vous allez entendre. — Les programmes illustrés et commentés de la semaine du 14 au 20 janvier à Radio Suisse romande. — Programmes détaillés des émetteurs suisses et étrangers. — Les émissions sur ondes courtes. — Que voulez-vous écouter? — Les informations parées en Suisse et à l'étranger. — Le coin des enfants. — Les plaisirs et les jeux de l'auditeur. — Résultats des concours organisés au micro.

POUR RIRE UN PEU

LA BONNE METHODE

Le dictateur d'un grand Etat, fatigué d'un long voyage est obligé de paraître vingt fois de suite au balcon:

- Que la foule se disperse, dit-il, je n'en puis plus!
- Elle veut vous voir encore!

LA MODE

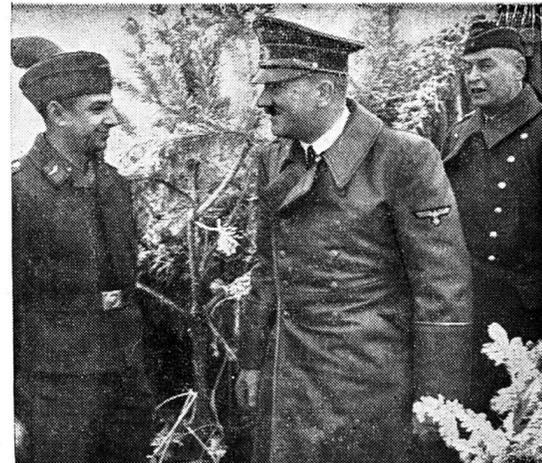


La vedette Norma Shearer porte ce tailleur classique en tissu de laine gris. La fermeture de la jaquette aux larges revers et aux poches de poche forme demi-lune, consiste en un double-bouton. La jupe est coupée en cloche. Norma Shearer complète ces deux-pièces d'une blouse en tricot de soie blanche et d'une fleur en simili multicolore à la boutonnière.

POUR RIRE UN PEU

- Faites-la disperser par les pompiers, par la police!
- Elle résiste à la douche et à la matraque!
- Alors, faites quêter pour les œuvres nazies!
- L'ordre est exécuté. A l'apparition des quêtes, la foule disparaît comme par enchantement.

HITLER S'EST RENDU SUR LE FRONT OCCIDENTAL



Voici le chancelier s'entretenant avec un soldat allemand dans une tranchée sur le front occidental, le jour de Noël.

Traduit de l'anglais par THEO VARLET

Feuilleton No 27

**La cocarde ROUGE**

STANLEY J. WEYMANN

— Ah! chuchota-t-elle à mon oreille, d'une voix qui m'alla droit au coeur. Sauvez-moi! Ne reste-t-il plus aucune ressource? Dites, monsieur? Est-ce qu'il nous faut mourir?

— Il nous faut gagner du temps, répliquai-je. (Le courage me revenait merveilleusement, à la sentir appuyée contre moi.) Tout n'est pas fini. Je vais leur parler.

Et l'asseyant sur la banquette, je courus à la fenêtre et m'avançai au dehors. A première vue, les choses en étaient restées au même point. Les flammes ondulaient, la lueur, la traînée de fumée et les étincelles, rien n'avait changé. Mais un second coup d'oeil me montra que les incendiaires ne couraient plus çà et là autour du feu, et se massaient en une troupe compacte juste au-dessus de moi, aux abords de la porte, attendant qu'elle leur livrât passage. Dans l'espoir de les retarder, je les hélai frénétiquement: j'appelai Petit-Jean par son nom. Mais le hurvari les empêcha de m'entendre, ou bien ils ne voulurent pas m'écouter; et pendant que je m'évertuais vainement, la grande porte céda enfin, et avec des rugissements de triomphe la foule se rua dans le château. Il n'y avait plus un instant à perdre. D'un

bond je repassai par la fenêtre, tout en empoignant le fusil que Gargouf m'avait donné; mais j'eus la stupeur de ne plus trouver personne sur le palier. La maison tremblait sous les piétinements; les cris de triomphe résonnaient déjà dans les corridors; dans dix secondes, la tourbe infâme serait sur nous. Mais où donc avait passé Denise? Et Gargouf? Et les valets, les femmes de chambre, le galepin, que j'avais laissés ici?

Confronté à l'improviste avec l'instant suprême, je demeurai tout d'abord paralysé, comme il arrive dans les cauchemars. Puis, un premier choc de pieds lourds retentit sur l'escalier, et je perçus un léger cri, quelque part vers ma droite. Aussitôt je courus à la porte qui, de ce côté, menait à l'aile gauche. Je l'ouvris précipitamment, et la franchis, pas une seconde trop tôt. Le moindre retard, et les plus avancés des révoltés m'auraient aperçu. Je n'eus que le temps de tourner la clef, qui se trouvait heureusement à l'intérieur.

Au plus vite, je traversai la pièce, et me dirigeai vers l'autre extrémité où une porte ouverte laissait échapper de la lumière. Je traversai la pièce suivante qui était vide, et arrivai dans la dernière de l'escalier.

J'y trouvais les fugitifs. Dans la précipitation de leur fuite, il n'avaient même pas songé à fermer la porte derrière eux. Dans ce dernier refuge — le boudoir de la marquise, blanc et or — je les trouvai blottis parmi les chaises à dossiers dorés et les coussins à fleurs. Ils n'avaient apporté qu'une seule chandelle avec eux, et les soieries, les brimborions et les bibelots sur lesquels tombait cette sombre clarté rendaient plus affreuses à voir leurs faces blanches et leurs prunel-

les hagardes. Entassés dans le coin le plus reculé, ils me regardaient venir.

Par un excès de lâcheté, ils avaient mis Denise au premier rang; ou peut-être s'y plaçait-elle dans l'attente de mon arrivée. Elle me reconnut donc avant eux, et les rassura. Quand je pus m'entendre parler, je demandai où était Gargouf.

Ils ne s'étaient pas aperçus de son absence, et ils se récrièrent, disant qu'il avait pris lui-même ce chemin.

— Et vous le suiviez?

— Oui, monsieur.

Ceci expliquait leur fuite, mais non la disparition du régisseur. Au fait, peu important de savoir où il était allé, car il n'y avait guère de secours à attendre de lui. Je jetai autour de moi un regard de détresse; même les amours jufillus des lambris semblaient se railler de notre danger. Grâce à mon fusil, j'avais un coup à tirer, je tenais une vie entre mes mains. Mais à quoi bon? Dans un instant, d'ici une minute ou deux au maximum, les portes seraient enfoncées, la horde de bêtes sauvages se déverserait sur nous...

— Oh! monsieur! l'escalier du réduit! Il s'est sauvé par l'escalier du réduit!

C'était le galepin qui parlait. Lui seul gardait sa présence d'esprit.

— Où est ce réduit? dis-je.

Le gamin s'élança pour me guider, mais Denise s'empara de la chandelle avant lui. Elle me fit retourner en arrière, dans le passage de deux ou trois pieds qui séparait cette pièce de la seconde de l'escalier. Dans le mur de ce passage elle ouvrit la porte d'une espèce de réduit. En avançant la tête, j'aperçus les premières marches d'un escalier. A cette vue mon coeur bondit.

**Etiquettes de vin en tous genres**  
à l'Imprimerie Gessler - Sion

Nouvelle collection -- Nouveau et joli choix

- Y a-t-il un autre accès au toit? demandai-je avec inquiétude.
- Oui, monsieur, il y en a un autre.
- Ou?... Mais non, restez ici, et gardez cette porte, dis-je, en passant mon fusil à l'homme qui venait de me répondre. Et que ce gamin vienne avec moi, pour me montrer. Mademoiselle, restez ici, je vous prie.

Le galepin m'emmena jusque tout au bout du toit, et me montra une large trappe qui s'ouvrait dans une lame de plomb, entre les deux versants. Cette trappe n'avait pas de fermeture à l'extérieur, et je restai tout d'abord perplexe; mais j'aperçus, quelques pieds plus loin, un grand tas de briques, déposé là, me dit-on plus tard, au cours de réparations. J'entrepris de les faire passer au plus vite sur la trappe, et le gamin suivit mon exemple. Au bout de deux minutes nous en avions empilé une bonne centaine sur le panneau. J'ordonnai à mon compagnon d'en ajouter encore autant, puis le laissai à l'oeuvre et courus rejoindre les femmes.

(à suivre)

Actuellement, les annonces rassurent le client et le font revenir.